Ensemble, Construisons l'Agglo de demain

Pour une stratégie de développement économique

Addendum : Fiche « culture »

2018

Contribution du CESE-SNA

Pour une stratégie de développement économique

Addendum : Fiche « Culture »

Conduire un développement économique ambitieux, équilibré, respectueux des hommes et des ressources;

Saisir l'opportunité historique de la transition écologique et miser sur les talents locaux afin de réussir la mutation du territoire en « Terre du milieu » accueillante, attractive et résiliente.

Tome 1 : Données économiques du territoire

Tome 2 : Politique – actions de la région Normandie

Tome 3 : Propositions

Tome 4 : Synthèse

Addendum : Fiche « culture »

Auteurs : Hervé HERRY – Pascal Vazard

Equipe de Diagnostic partagé du territoire

Date : 05/02/2019

La « Culture »

1 Essai de définition

Pour l'UNESCO (1982) : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

La commission Européenne, dans une communication de 2007, souligne les difficultés de la définition du concept : « La culture est un concept difficile à définir. Elle peut renvoyer aux beaux arts, ce qui inclut tout un ensemble d'œuvres d'art, de biens et de services culturels. Le mot a aussi une signification anthropologique. La culture est la base d'un mode symbolique de sens, de croyances, de valeurs et de traditions qui s'expriment dans le langage, l'art, la religion et les mythes. A ce titre, elle joue un rôle fondamental dans le développement humain et dans le tissu complexe des identités et des habitudes des individus et des communautés ».

On peut aussi assimiler la culture aux contenus diffusés par les institutions (ministère de la culture, action culturelle, entreprises culturelles, émissions culturelles…), contenus qui concernent la création littéraire et artistique, envisagée à la fois comme connaissance d'un donné patrimonial et comme production du patrimoine de demain. On peut également retenir une approche par dimension en relevant les grands domaines qui font l'objet de politiques culturelles : le patrimoine, les archives, les musées, le théâtre, le spectacle vivant, l'architecture, la musique, la danse, l'art, les bibliothèques, l'audio- visuel…

On notera que ces définitions oublient les sciences et les techniques, sans doute qu'elles ne devaient pas être dans les gènes des rédacteurs de ces définitions ! Ingénierie génétique, informatique, internet, smartphones, GPS, logiciels libres, Wikipédia, OpenStreetMap….les sciences et les techniques font intrinsèquement partie de notre culture car elles font intégralement partie de notre vie. Les objets que nous utilisons quotidiennement en témoignent.

> *On constate trop fréquemment que le manque de culture scientifique et technique conduit à s'attaquer aux effets d'un problème alors que se soucier des causes coûterait infiniment moins cher !*

Une définition plus globale et plus simple de la culture pourrait être retenue :

« La Culture est ce qui permet de comprendre le monde où nous vivons, de savoir d'où il vient et de nous préparer au futur ».

2 Culture et territoire

Culture et territoire sont intimement liés. Soutenabilité des finances publiques et retombées économico-électorales, directes et indirectes, sont donc soigneusement pesées par les décideurs territoriaux.

En effet il existe, malheureusement, une antinomie réelle entre l'économique, qui s'intéresse à la gestion des biens matériels et l'art qui repose sur des valeurs esthétiques. Certains hommes politiques, économistes…se font fort de dénoncer l'irresponsabilité de quelques directeurs d'institutions culturelles pour appeler à des restructurations drastiques et à la limitation des budgets affectés à la culture. C'est pourquoi la rationalité économique est souvent refusée par les acteurs de la vie culturelle qui se méfient des jugements qui peuvent amener à limiter, pour ne pas dire supprimer, le soutien « collectif », notamment budgétaire, à une activité qualifiée parfois d'irrationnelle. Les restrictions de toute sorte (financières, matérielles, mentales…) conduisent à menacer l'existence même de certaines scènes françaises. Lorsqu'une institution est subventionnée « à un niveau jugé trop important » son mode de régulation devient bureaucratique. Elle ne doit plus alors son maintien qu'à une décision politique. Les budgets de la culture servent régulièrement de variables d'ajustement pour éviter des déficits budgétaires trop élevés ou « rééquilibrer » des budgets jugés insuffisants.

Pour Jérôme Salle, directeur des publics du théâtre des Amandiers à Nanterre : « On parle souvent des coûts de la culture, mais on parle rarement des ravages de l'absence de culture ». Avoir accès à la culture permet d'être libre,

Une question semble primordiale, quelle ambition a-t-on pour le territoire ?

Un territoire pauvre culturellement limite les ambitions. La politique culturelle donne assurément prise à débat, mais cesser de soutenir la culture, c'est à long terme voir disparaître et les artistes et leur public, et c'est sans doute condamner le territoire à la mort spirituelle.

Ainsi, on devra s'interroger de savoir si l'on considère plutôt la culture comme le maintien d'une tradition (nationale, régionale ou locale) qui cimente une identité déjà existante, ou comme un lieu de recherche et de réflexion sur l'avenir, qui ouvre le territoire à l'étranger.

La vie culturelle d'un pays est gage de liberté. L'art est un élément essentiel de la vie politique en démocratie. Les œuvres d'arts révèlent les conflits, posent les questions de fond ; le théâtre est un lieu de réflexion politique (de Sophocle à Brecht). Preuve de ceci : les régimes totalitaires ont tous enfermé leurs artistes.

Les milieux culturels sont le lieu de contacts internationaux et d'échanges d'une grande richesse. L'art contribue ainsi à l'amitié entre les peuples. Une vie culturelle riche, c'est aussi du prestige sur la scène internationale; les pays qui soutiennent les arts fascinent : la culture est un enjeu de pouvoir.

Les spectacles et fêtes sont nécessaires au déchargement des tensions collectives. Le territoire doit organiser festivals et événements, ce sont les rituels modernes qui assurent la cohérence du lien social ; les artistes ont alors un rôle clé, comme principaux agents de cohésion.

Une vie culturelle riche, un grand nombre de spectacles, etc., contribuent à l'amélioration de la qualité de vie générale. Les aides à la culture peuvent être alors assimilées aux actions en faveur du paysage et de l'environnement.

Afin d'attirer les entreprises pour qu'elles investissent sur leur territoire, nombre d'élus choisissent de profiter des manifestations culturelles pour booster l'attractivité du territoire auprès des investisseurs. L'attractivité culturelle d'un territoire apparaît donc comme un atout majeur pour son développement économique, que ce soit pour attirer de futurs collaborateurs qui viendront pourvoir les emplois proposés par les entreprises implantées sur le territoire ou pour inciter des entreprises à venir s'installer sur le territoire. L'existence d'une vie culturelle riche et de haute qualité est un argument pour la venue d'étudiants étrangers comme pour l'installation de sièges sociaux de multinationales ou d'organisations internationales. Dépenser pour la culture, c'est attirer des populations fortunées qui dépensent sur place leurs revenus.

L'investissement culturel est partie intégrante des politiques d'aménagement du territoire.

Le bien culturel a un caractère de bien collectif : sa consommation par un individu n'est pas exclusive de la consommation de la même quantité du même bien par un autre individu. Il est indivisible, et profite globalement à l'ensemble de la communauté.

Enfin, le développement culturel, par les aides à la création, a pour but de constituer un legs pour les générations futures ; et l'entretien du patrimoine vise à ne pas épuiser les biens dont nous avons hérités.

La volonté collective (élus, institutions, acteurs économiques, société civile…) de mener à bien un projet de développement du territoire de Seine Normandie Agglomération est réelle et affirmée. Il ne s'agit pas exclusivement d'un projet de développement économique mais la prospérité économique en est clairement une finalité.

> Exemple : La ville de Lille
>
> Fin 1997, Les dirigeants de Toyota annoncent leur choix d'implanter une usine à Valenciennes de préférence à Grenoble, ville qui pourtant présente un mélange réussi et équilibré d'industrie, d'innovation, d'international et d'attractivité. Ce choix est caractéristique car il n'a pas été dicté que par des considérations industrielles, la proximité de Lille et sa richesse culturelle et donc l'intérêt pour les futurs employés, ont été des facteurs pris en compte par les japonais pour la décision finale.
>
> En 2004, alors que Lille est capitale européenne de la culture, l'agence de développement économique profite d'une exposition consacrée à Rubens pour organiser un événement festif et inviter les entrepreneurs lillois ainsi que leurs partenaires bruxellois, londoniens et parisiens, l'opération est un succès. Depuis lors, l'agence a pris l'habitude de convier le monde du business aux événements culturels – une stratégie nécessaire et efficace pour dynamiser l'emploi métropolitain et régional. La vitalité culturelle est un signe tangible des atouts territoriaux mais aussi un secteur pourvoyeur d'emplois et créateur de richesses.

La culture, sur un territoire, est présente au quotidien de par sa multiplicité d'expression permettant à toutes les catégories socioculturelles de s'en saisir. Pour pallier un éventuel déficit d'identité, c'est très souvent au travers de la culture qu'une communauté va rechercher son identité. Ainsi une

culture s'exprime sur un territoire donné, même si les territoires administratifs des collectivités territoriales ne recouvrent généralement pas une culture spécifique.

Historiquement le territoire était vu comme un « contenant passif », c'était le lieu de déploiement des stratégies de localisation des entreprises, le simple réceptacle des activités au mieux, l'organisme en charge de fournir des services à la population, sans que les habitants sachent bien souvent discerner qui de l'agglomération ou de la commune en était responsable. Aujourd'hui, le territoire est appréhendé d'une manière plus globale, celle d'un espace socialement organisé, producteur de ressources spécifiques et acteur du développement. L'étude des formes concrètes de l'organisation territoriale et des politiques de développement, menée ces dernières années, démontre la présence systématique d'une dimension culturelle au cœur de la dynamique territoriale. Une grande partie de la culture s'exprime aussi dans les pratiques quotidiennes de la vie. Les comportements par rapport à l'emploi, à la solidarité, à la consommation, aux échanges sont des comportements culturels. Le territoire renvoie simultanément à un espace et à des acteurs. Ce sont les acteurs qui font le territoire (René Kahn).

3 Impact de l'action culturelle

L'impact de l'action culturelle s'appréhende sous cinq aspects distincts :

- L'identité des territoires,
- La capacité à fédérer,
- Le tourisme culturel,
- Les métiers d'art et l'exportation de produits culturels,
- L'économie de la culture.

3.1 L'identité du territoire

La qualité de leur image, la beauté de leur cadre de vie, leurs services, leur attractivité, tous les territoires en développement s'appuient sur cette dimension, mélange d'authenticité et de modernité. C'est un moyen pour eux d'affirmer leur unité et de promouvoir leur diversité.

Le Diagnostic Partagé du territoire de SNA réalisé en 2016 a mis en évidence qu'il n'y avait pas une identité partagé du territoire de SNA. Giverny et l'impressionnisme d'un côté, le spatial et la Seine à Vernon ne sont pas des marqueurs qui interpellent Les Andelys sensible à Château Gaillard et à Nicolas Poussin encore moins à Bueil ou Paçy sur Eure pour qui l'essentiel est la vallée d'Eure !

Il reste que l'ensemble du territoire est marqué par le moyen âge, or s'il existe quelques manifestations reprenant cette thématique historique, il n'en existe pas d'envergure à la dimension du territoire. Un grand évènement portant sur cette thématique fédératrice serait à créer, il pourrait utilement se décliner sur le plan commercial pour constituer des animations de centres villes et centres bourgs.

3.2 La capacité à fédérer

Le Diagnostic partagé du territoire 2016 a montré :

- Qu'il serait vain de vouloir développer auprès des habitants une identité partagé du territoire (voir enjeu C : Inventer une identité fédératrice et attractive pour notre nouveau territoire).

- Que la Culture peut rassembler et fédérer la plus large population, qu'elle est vecteur de cohésion sociale et un facteur clé permettant de créer le sentiment d'appartenance au territoire.

- Que la culture est un facteur clé de l'attractivité d'un territoire. Le vécu local du territoire au travers de sa dimension culturelle permet de promouvoir son image contribuant ainsi à son rayonnement. La dimension culturelle permet à un territoire d'exister au-delà de ses frontières.

De fait, la culture apparaît être un **vecteur fédérateur pertinent pour les communes et les habitants**. Elle a la capacité à créer du lien entre les habitants et du lien entre les habitants et leur territoire. Elle peut être au cœur de la réorganisation du territoire et un moyen pour les communes de travailler à un objectif partagé. Elle est au cœur de la lutte contre les discriminations.

La culture est le moyen d'affirmer à l'extérieur la volonté politique de se développer ensemble, de montrer sa cohésion. C'est l'indicateur majeur de l'existence du territoire. C'est tout simplement prendre en compte l'existence d'une population.

3.3 Le tourisme culturel

Les festivals, musées, spectacles, salons, rencontres, quand ils sont bien construits et mis en réseaux, sont de puissants facteurs d'attractivité pour des touristes qui ne limitent pas leur séjour au « farniente ».

Le tourisme culturel sur le territoire est marqué essentiellement par la mise en valeur du patrimoine, Claude Monet et Giverny, Château Gaillard sont les locomotives…à un degré moindre le musée de Vernon peine à atteindre les 20 000 visiteurs par an, les objectifs de croissance (doublement de la fréquentation par exemple) seront très difficiles à atteindre, n'auront qu'un impact limité sur la fréquentation de la ville et la capacité du musée ne lui permettra pas de toute façon d'atteindre un seuil de visiteurs plus significatif sans un apport nouveau disposant d'un facteur d'attractivité important. Cet apport potentiel existe.

Le potentiel inexploité est constitué par les études de Claude Monet longtemps abandonnées dans sa maison de Giverny qui sont des toiles non signées dont plusieurs témoignages attestent qu'elles seraient au nombre d'environ 150 et seraient stockées dans les réserves du musée Marmotan à Paris donc inaccessibles au public. Le rapatriement de ses toiles non signées mais néanmoins peintes par Claude Monet devrait être étudié, leur exposition par exemple dans le cadre du musée de Vernon constituerait un pôle d'attractivité d'excellence qui permettrait d'attirer dans la ville une part importante des visiteurs de Giverny.

D'autres vecteurs du développement du tourisme culturel existent notamment en s'appuyant sur des évènements issus du spectacle vivant.

> Le vocable "spectacle vivant" désigne l'ensemble des spectacles "produits ou diffusés par des personnes qui, en vue de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit, s'assurent la présence physique d'au moins un

artiste du spectacle". Il s'agit essentiellement de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la rue, du cirque et de la piste.

3.4 Les métiers d'art et l'exportation de produits culturels

En France, Le secteur est très atomisé, avec plus de 210 métiers d'art différents et près de 38.000 entreprises générant 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Avec la mondialisation, ces artisans, longtemps isolés, ont subi en dix-quinze ans le raz de marée des produits de décoration bon marché venus d'Asie, commercialisés par des chaînes de magasins. Fragilisés, ils ont fermé boutique les uns après les autres. Cependant, dans le sillage des produits de « luxe » et de ses opérations de promotion à l'export, le secteur a pu bénéficier d'opérations collectives, lui donnant la force de frappe et la visibilité qui lui faisaient défaut.

L'implantation probable (décision du Conseil d'Etat dans quelques semaines) du futur village de marques McArthurGlen sur le Normandie Parc à Douains dont l'entrée principale sera constituée de 1600 m² consacrés aux métiers d'arts constituera un levier essentiel pour l'implantation et le développement de ce secteur sur le territoire.

Si les métiers d'art et l'exportation de produits culturels sont particulièrement développés dans des régions à forte identité comme la Bretagne, le pays Basque, la Corse ou l'Occitanie, il est à craindre que le défaut d'identité partagée du territoire constitue un frein sur SNA.

3.5 Approche de l'économie de la culture

L'impact d'une politique culturelle forte sur le long terme, notamment provoquée par un événement majeur, n'est plus à prouver.

Le graphe ci-après est issu d'un travail sur l'économie culturelle en Provence-Alpes Côte d'Azur par la mission régionale. Il souligne tous les impacts économiques de la culture et les quatre familles qu'elle porte.

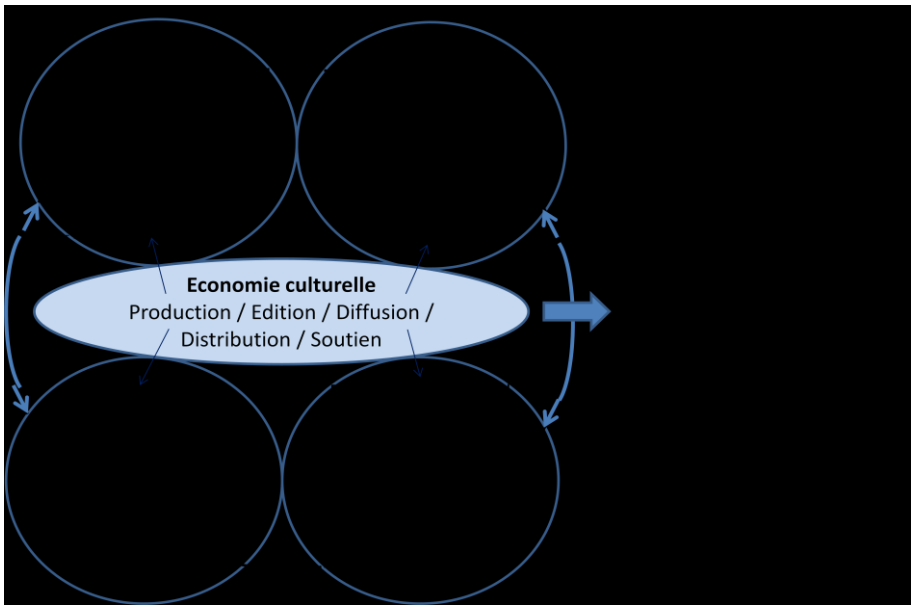

L’économie de la culture ne s’intéresse pas au contenu, c'est-à-dire au fondamental, mais aux coûts de cette activité considérée comme n’importe quelle autre, aux revenus qu’elle génère, aux emplois qu’elle crée.

Mesurer le « poids économique » de la culture en termes de valeur ajoutée, de production et d’emplois induit de s’interroger sur l'étendue du champ à prendre en considération.

Au-delà d'un « noyau dur » intuitif centré sur les biens et les services culturels, la mission confiée en 2013 à l’inspection générale des affaires culturelles et l’inspection générale des finances, s’est interrogée sur l'opportunité d'intégrer des domaines de créativité « élargie » (y compris par exemple les arts décoratifs, le luxe, la gastronomie), et sur l’intérêt de prendre en compte tous les segments de la chaîne économique des biens et des services culturels (y compris par exemple les industries de fabrication, les appareils de lecture, la grande distribution...).

Le dynamisme du secteur doit être souligné malgré qu’il soit souvent brocardé comme assisté parce que subventionné. Le récent rapport commun au Ministère de la Culture et au Ministère de l'Économie, précise que, avec 57,8 milliards d'euros de valeur ajoutée par an et le coût total pour la société approchant 21,5 milliards d'euros, la **culture** en France contribue **sept fois plus au PIB** que **l'industrie automobile** ! La Culture n'est donc pas seulement une dépense mais peut être perçue comme un « investissement » avec le spectacle vivant en tête, générant 8,8 milliards d'euros de valeur ajoutée en contrepartie de 830 millions d'euros de soutien.

> *En France, pour la région Nord-Pas de Calais, le Louvre Lens a engendré 40 millions d’euros rien que l’année de son ouverture en 2012. Autre exemple en Rhône Alpes, les 1369 entreprises liées à la culture et la création, génèrent 600 millions de chiffre d’affaire, et quelque 12 000 emplois. Quant au Festival des Vieilles Charrues, en Finistère, il multiplie par 24 la population locale, pendant la durée de sa programmation… En tout, le secteur de la culture représente dans notre pays 1,3 millions d’emplois non délocalisables et 83,6 milliards d’euros de revenus. Avec quelques particularités intéressantes à noter : entre création, production et diffusion, les métiers sont d’une grande pluralité (quelque 1000 différents, contre seulement une centaine dans la finance et la banque !), ils sont à 47 % exercés par des moins de 40 ans, et à 47 % par des femmes…*

Graphique 1 : Comparaison de la valeur ajoutée des activités culturelles avec la valeur ajoutée d'autres branches de l'économie en 2011 (Md€)

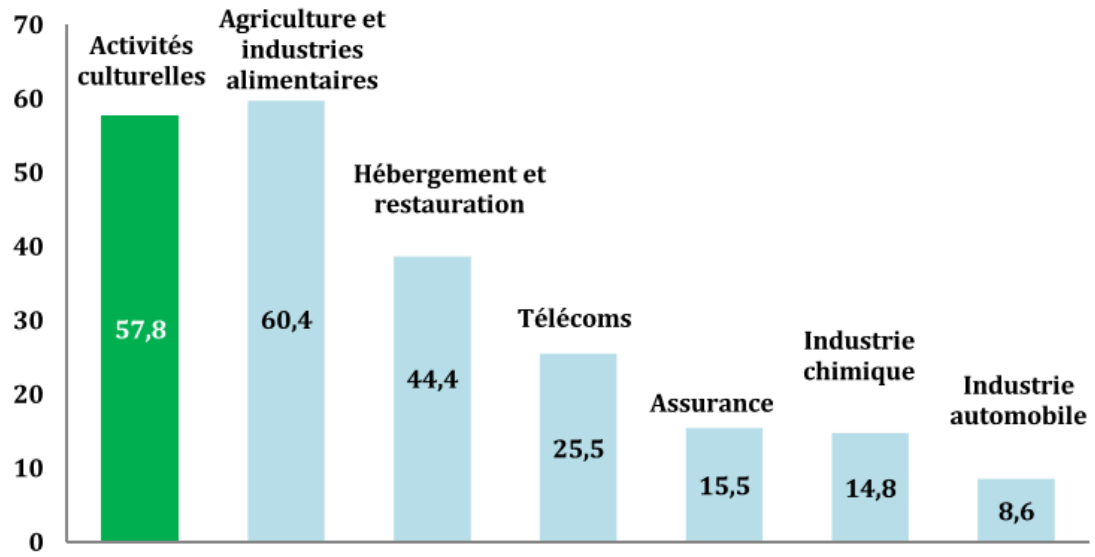

Source : Mission.

Il convient cependant de relativiser l'impact des activités culturelles sur l'emploi. Statistiquement, le nombre d'emplois a tendance à baisser. Les emplois publics sont tributaires de la politique nationale, stables mais sécurisés. Les emplois privés sont instables et non sécurisés. Le secteur associatif, qui porte un grand nombre d'activités culturelles, est en grande difficulté. Le statut d'artiste n'est pas toujours confortable et les emplois saisonniers ou occasionnels sont les plus nombreux. Les budgets des expositions, des tournages, des festivals, les frais de fonctionnement d'un orchestre, d'un théâtre, d'une médiathèque sont de plus en plus importants. Dans une économie en crise, lourdement endettée, la culture est souvent l'un des premiers secteurs d'activités affecté par les restrictions budgétaires.

Si les retombées de l'activité culturelle sur l'économie locale sont certainement fortes en termes d'attractivité. Elles ne sont pas raisonnablement mesurables. L'idée, défendue par plusieurs acteurs selon laquelle un € investi dans la culture en génère six fait l'objet de controverses. Il reste que sur un territoire, une activité culturelle intense, de qualité, crée une dynamique qui contribue à développer sa notoriété.

Pour le territoire de SNA l'enjeu est primordial, il s'agit pour l'organisation territoriale, élus et administration, d'**acquérir la culture du développement** qui désigne un état de l'organisation du territoire et des institutions globalement orienté vers un objectif économique.

Cas du spectacle vivant

(Rapport au ministre de la culture et de la communication de mars 2012 – Serge Dorny, Jean-Louis Martinelli, Hervé-Adrien Metzger, Bernard Murat)

Au-delà des apports pour chaque spectateur, création des conditions de l'émancipation et du désir, le spectacle vivant joue un rôle de créateur de lien social, d'autant plus important que les sociétés contemporaines sont confrontées aux risques de dilution de ce lien. Dans un monde où le virtuel et

l'immatériel prennent une place croissante, notamment dans la diffusion des œuvres de l'esprit, le spectacle vivant représente un indéniable facteur de cohésion et d'humanité.

L'économie du spectacle vivant repose en grande partie sur la subvention publique directe de l'Etat et des collectivités territoriales, et, dans une moindre mesure, sur des financements privés facilités par la fiscalité (crédit d'impôt, allègements fiscaux…) ; à quoi s'ajoutent des financements parapublics ou mutualistes, gérés par des organismes collectifs de redistribution publics ou privés (sociétés de perception et de répartition de droits, ONDA, Institut français, CNV, ASTP, etc.). Ces modes de financement créent une fragilité structurelle, à laquelle s'ajoute aujourd'hui une fragilité conjoncturelle, liée à la crise économique dont l'impact sur le secteur du spectacle vivant n'est pas négligeable.

Le spectacle vivant est la deuxième branche en matière de poids économique du secteur de la culture (15,7%) après l'audiovisuel (28,4%).

Insee Première (numéro d'avril 2018) rappelle que la culture est une activité *« capitale »*, au propre comme au figuré. D'abord parce en France, avec 691 365 travailleurs (au 1er janvier 2013), les emplois culturels représentent 3% de ceux de l'ensemble de l'économie, soit 1,8 fois plus qu'en 1991. On ne trouve une telle croissance que dans les secteurs de l'emploi à domicile et de l'informatique.

Qui pense spectacle pense souvent artistes interprètes. Chanteur, comédien, musicien, danseur occupent le devant de la scène, sont en contact direct avec le public.

Mais le spectacle vivant, ce sont aussi tous les techniciens qui œuvrent avant, pendant ou après les représentations pour que la lumière, le son, la musique et les décors soient au point et conformes aux exigences du metteur en scène ou du chorégraphe.

En coulisses, on trouve donc l'éclairagiste, le scénographe, le décorateur, le costumier, les régisseurs (lumière, son ou spectacle), mais aussi les machinistes et les ouvriers (peintre, menuisier, électricien...).

Sans oublier les gestionnaires qui montent les budgets (producteur de spectacle ou de musique), recherchent un lieu de représentation et un public (diffuseur, tourneur, organisateur de festival) ou administrent une salle de théâtre et/ou de concert. Un spectacle, c'est le fruit d'un travail d'équipe sur scène et en coulisses.

4 La culture sur le territoire de SNA

Le diagnostic « culturel » du territoire doit permettre de connaître l'état de la situation, de dresser un inventaire des actions déjà menées, de repérer les points positifs mais aussi les difficultés reconnues ainsi que l'analyse qu'en font les acteurs, d'identifier les pistes d'actions prioritaires. Le diagnostic conduit en général à mettre en évidence les choix politiques qui ont été faits en relation avec les spécificités de l'organisation, il permet de dégager les besoins et les défis pour le futur.

4.1 Eléments pour un diagnostic

La proximité de Paris et de Rouen offre un panel d'activités culturelles diversifiées et de qualité, à moins d'une heure de transport. Développer une offre culturelle sur notre territoire implique qu'elle sache intéresser les habitants pour limiter… l'évasion culturelle.

La localisation des équipements culturels d'importance dans la sphère géographique de la ville centre constitue un déséquilibre au niveau du territoire de l'agglomération SNA et présente le risque de générer une forme de désintérêt pour les maires des communes « éloignées » avec ses conséquences sur le soutien « collectif » indispensable à apporter à ces équipements.

Le Centre Culturel Guy Gambu possède la qualité de **théâtre lyrique national** à Saint-Marcel. L'équipement constitué d'une salle de 700 places a fait l'objet de travaux d'amélioration importants avec la création de loges et d'une fosse d'orchestre. Il bénéficie d'une programmation attractive et haut de gamme dont peu de théâtres d'une ville de 5000 habitants peuvent s'enorgueillir. C'est un marqueur majeur de l'action politique sur la commune.

L'Espace Philippe Auguste (EPA) à Vernon est un centre multiculturel qui regroupe un théâtre, une médiathèque, un conservatoire de musique, danse et art dramatique et deux salles dédiées à la location. Salle de spectacle de 500 places, le théâtre de l'Espace Philippe-Auguste accueille tout au long de la saison une programmation riche et ouverte à tous les publics. Disponible à la location, le théâtre peut aussi accueillir en-dehors de sa programmation des manifestations telles que des spectacles d'écoles, des conférences ou des ateliers de pratique artistique.

Fruits de l'histoire communale, l'implantation à peu de distance de ces deux grands équipements culturels du territoire localisés au sein de la même unité urbaine (Vernon/Saint-Marcel) avec chacun des capacités d'accueil limitées, est un frein à la présentation de spectacles capables d'attirer un grand nombre de spectateurs. Néanmoins la fermeture des salles de l'Espace Philippe Auguste en période d'été laisse à penser que sur cette période les salles pourraient être mieux exploitées.

La salle de la Gribouille à Gasny offre un potentiel intéressant qui mériterait d'être valorisé au prix de transformations mineures pour en faire une salle de musique actuelle.

Un grand nombre de formes de culture coexistent sur le territoire, que ce soit dans le patrimoine (bibliothèques, conservatoires et écoles de musique, danse, beaux arts, musées) ou dans le spectacle vivant (théâtre, musiques, chant chorale, danse, fêtes populaires…). Elles sont plus ou moins développées, des plus officielles aux moins reconnues, comme toutes les formes d'activité.

Certaines formes de culture sont émergentes et rencontrent un succès certain : archives numériques (Agence de Tourisme Temporel Vernonnaise).

Certaines formes d'activités sont peu développées et pour certaines, absentes : école des beaux arts, art contemporain, festival de cinéma, grand festival populaire, opérette, opéra, arts de la rue...

La culture sur le territoire privilégie une forme « élitiste », écoles de musique, écoles de danse. Les médiathèques sont présentent dans les principales zones urbaines excepté Les Andelys. Les villages ruraux sont pour le plus grand nombre en marge de la démarche culturelle qui cependant existe car le plus souvent portée par le secteur associatif.

Via le canal de nombreuses associations, qui tiennent à leur histoire locale, le tissu associatif concrétise le multiculturalisme produit des nombreuses nationalités qui cohabitent généralement sans difficulté sur le territoire. Fêtes et rassemblements très localisés permettent à ses associations de marquer régulièrement leur identité. Globaliser, fédérer ces actions pourraient constituer un tremplin pour permettre de leur donner une audience plus importante.

Le tourisme culturel sur le territoire s'appuie sur des lieux emblématiques, Claude Monet - la maison, les jardins, l'impressionnisme - le musée des impressionnistes à Giverny ; Château Gaillard[1] et Nicolas Poussin aux Andelys ; le musée George Poulain à Vernon.

La Seine, porte un potentiel important qui ne demande qu'à être exploité, notamment avec « Vernon Côtés Seine » et la « Seine à Vélo ».

4.2 Valorisation de l'offre culturelle du territoire

Malgré toutes les potentialités évoquées supra, les études et enquêtes montrent que la fréquentation culturelle est stable et ne décolle globalement pas.

Si le nombre de visiteurs des sites, musées et manifestations de plus de 10 000 entrées/an dans le département est en légère augmentation, celui des sites et monuments historiques et des festivals les plus fréquentés a peu varié depuis dix ans pour des raisons économiques, dans un contexte de crise où la culture n'est pas la principale occupation des habitants.

La saisonnalité de l'offre culturelle touristique est un frein à son développement.

De plus, l'offre culturelle du territoire reste insuffisamment valorisée du fait :

- D'un manque d'actions coordonnées et une filière peu organisée en réseau : d'où une multiplication des vecteurs d'image qui engendrent un isolement des acteurs et des projets sur le territoire et une communication segmentée liés au fait qu'un grand nombre d'activités culturelles est porté par le secteur associatif.

- D'une multiplicité d'équipements mal adaptés (Espace Philippe Auguste doté d'un auditorium d'une capacité de 500 places qui coexiste dans un périmètre restreint avec la salle du centre culturel Guy Gambu à Saint-Marcel d'une capacité de 700 places) qui entrave le rayonnement et le développement de certaines manifestations.

- D'un recensement imparfait des évènements culturels dont certains aléatoires qui rend difficile la mise en valeur de l'offre culturelle globale du territoire.

En fait, on retrouve dans le champ culturel un problème plus global dans le département, celui de la difficulté pour les acteurs concernés à s'entendre sur une politique commune.

Le chemin à parcourir est connu. Il passe par les actions suivantes :

- Fédérer les acteurs autour de projets collectifs négociés et partagés

- Favoriser le travail en réseau par l'organisation de rencontres des acteurs culturels, la rédaction d'une charte de qualité de niveau départemental, la multiplication d'échanges et la mutualisation de ressources

- Créer un lien entre les acteurs du tourisme et ceux de la culture au niveau du département, les mettre en réseaux, les rapprocher, les accompagner

[1] Château Gaillard est le seul site, parmi les 5 de la région Normandie engagé, dans une Opération Grand Site - « Une Opération Grand Site est la démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation. Elle permet de définir et de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire.

- Améliorer la diffusion de l'information des produits culturels et de l'offre associée en utilisant les moyens modernes de communication et en regroupant les différents outils d'informations culturelles et touristiques existants qui ne sont pas reliés entre eux

- Pallier la saisonnalité de la fréquentation touristique en favorisant son étalement durant l'année, en développant le tourisme culturel hors saison et en optimisant la répartition des programmes pendant toute l'année.

4.3 Les atouts du territoire :

- Ses richesses patrimoniales matérielles et immatérielles
    - La porte de la Normandie
    - La peinture (L'impressionnisme, Giverny, Claude Monnet, Nicolas Poussin)
    - Le cadre de vie, le patrimoine bâti (les châteaux, les fermes fortifiées, les maisons à colombages, la diversité des paysages
    - La Seine, l'Eure, l'Epte et leurs vallées
    - Le spatial avec Vernon berceau de l'aventure spatiale européenne
- La notoriété internationale de Giverny et de la Normandie
    - La dimension artistique (impressionnisme, Giverny, Claude Monnet)
    - L'imaginaire collectif bâti autour de la Normandie mondialement connue ;
- L'existence d'un tissu associatif dense, actif et motivé porteur de nombreuses activités culturelles ;
- L'existence d'un vivier d'acteurs des arts vivants et des arts en général, dont plusieurs bénéficient d'une notoriété nationale.

5 Pour une politique culturelle du territoire

Il conviendra de définir si la culture sur le territoire de SNA fera l'objet de « grands projets » financés par la section « investissements » du budget de l'agglomération ou si au contraire, l'action culturelle sera orientée vers une démocratisation de la culture via des dépenses de fonctionnement, en soutenant notamment les entrées des structures existantes et les associations porteuses de ces actions. Le développement culturel dépend des moyens de financements de la collectivité, et en particulier de ses choix concernant l'investissement, l'emprunt, le recours au mécénat… en fait de sa capacité de ressources propres. Celles-ci étant limitées, l'appel au secteur privé est indispensable pour trouver les financements nécessaires.

Les choix effectués par les élus visent souvent à satisfaire le plus grand nombre d'électeurs en s'orientant vers des projets d'utilité globale pour les résidents du territoire. Ces choix ne sont pas nécessairement fondés sur des critères de valeur artistiques. Or la culture se doit d'être un minimum encouragée. Cependant, l'agglomération qui ne peut tout soutenir va devoir effectuer des choix. Le domaine du spectacle vivant très dense et actif sur le territoire de SNA pourrait être le domaine à privilégier.

Il conviendra de distinguer **la politique conjoncturelle** qui vise à **agir à court terme et à guider l'activité culturelle du territoire** mais dont l'action est limitée dans le temps et **La politique structurelle** qui vise au contraire à **agir dans le long terme pour notamment modifier l'organisation de la culture sur le territoire.**

La politique conjoncturelle doit préciser quels sont les déséquilibres qu'elle se propose de corriger.

Il est nécessaire préalablement de définir les objectifs prioritaires qui permettront de projeter la vision des élus du territoire pour la culture et autour desquels seront construits les politiques et les programmes d'actions.

5.1 Propositions d'objectifs

- Parvenir à faire travailler ensemble les communes urbaines et rurales
- Développer l'appropriation du territoire
    - Créer du lien entre les habitants, créer du lien entre les habitants et leur territoire
    - Faire naître un sentiment d'appropriation du territoire par ses habitants
    - Faire participer la population à la construction d'une vision, d'une image commune du territoire SNA
- Développer l'attractivité du territoire
    - Exister aux yeux des autres
    - Se différentier des territoires concurrents
    - Rendre le territoire lisible à l'échelle nationale et internationale
    - Attirer et retenir investisseurs, touristes, salariés des entreprises, parties prenantes, influenceurs…
    - Stimuler les dynamismes locaux
- Changer la culture des populations pour leur apprendre à changer leur mode de vie au quotidien et les engager dans la transition écologique
- Eveiller la curiosité, l'ambition, l'ouverture d'esprit et l'imagination, permettre de s'émanciper, développer le sens critique des habitants, leur capacité de jugement, forger leur éthique, former leur goût….
- Etre un tremplin pour les jeunes, stimuler leur créativité
- Développer la dimension économique de la culture

Pour ce qui concerne la spécificité des villages ruraux, il convient en plus de se poser les bonnes questions :

- De quoi les habitants des zones rurales ont-ils besoin ?
- De quoi les inventeurs de la culture ont-ils besoin pour irriguer les zones rurales ?
- Comment rendre les activités culturelles, disponibles en zone urbaines, accessibles aux populations des zones rurales ?

Les villages ruraux ont besoin du développement économique pour que les jeunes s'installent et que l'école, les quelques commerces, restent ouverts, car la production agricole ne représente plus qu'une partie de la population rurale. Les habitants ont également besoin de services et d'activités de qualité qui correspondent à une certaine « urbanisation » des modes de vie à la campagne.

Les artistes ont besoin d'un public, des lieux de diffusion (de salles) et des lieux de travail qui leur permettent la concentration.

L'accessibilité aux activités culturelles pour la population rurale procède d'un double flux, les ruraux viennent profiter des activités culturelles en zone urbaine où bien, les activités culturelles se déplacent dans les zones rurales et pour certaines (conférences, expositions, spectacle vivant…) selon des modalités d'itinérance à organiser.

5.2 Pistes pour l'élaboration d'une politique culturelle

Sur le plan structurel :

L'agglomération dispose de la compétence « culture », compétence facultative dévolue à l'agglomération par le Conseil Communautaire de SNA. Il convient d'examiner son périmètre et son adéquation par rapport à la problématique globale de la culture sur le territoire. Notamment il serait pertinent d'identifier les domaines qu'elle ne prend pas en compte afin d'analyser, au regard d'une part des ambitions et objectifs politiques affichés pour la culture d'autre part des moyens affectés par l'agglomération à cette compétence, si le périmètre défini et l'organisation mise en place sont les plus efficients. La juste perception de l'intérêt communautaire à l'égard des équipements majeurs que sont l'EPA et le CCGG doit amener à s'interroger sur l'intérêt de restituer la gestion de ces équipements aux communes qui ont investi dans leurs constructions. Charge à ces communes d'apprécier l'intérêt de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour gérer ces équipements.

Outre les lignes budgétaires de la collectivité dont ils dépendent et les subventions qui leurs sont attribuées, les théâtres peuvent se financer également par l'obtention de recettes propres : droits d'entrée, coproductions, vente de produits ou mécénat. Le développement de recettes propres devra être encouragé.

Les actions culturelles ne doivent pas seulement être élitistes, elles doivent aussi être populaires pour être naturellement au service du social et inciter l'habitant à devenir acteur comme spectateur mais aussi comme bénévole. L'organisation d'un grand festival populaire capable d'investir les centres-villes et les centres-bourgs visant un très large public répond à ces objectifs.

La récurrence des évènements culturels est indispensable pour mieux prendre en compte le multiculturalisme et le promouvoir, mobiliser le vivier d'artistes locaux insuffisamment sollicité, favoriser la création et l'innovation.

L'impressionnisme et Claude Monet, sont attachés à Giverny, pépite mondialement connue mais dont le territoire et notamment les villes proches ont insuffisamment su profiter. Ce constat est récurrent depuis plusieurs années et aucune solution jusqu'à ce jour n'a permis de l'infirmer. Il apparaît au CESE-SNA que Vernon, Saint-Marcel, Les Andelys ou autres ne seront effectivement jamais Giverny et qu'en conséquence la dimension culturelle du territoire, si elle veut s'imposer, doit **se différencier de Giverny** en se développant autour ***d'une offre complémentaire capable de séduire un large public***. Il ne s'agit pas de tourner le dos à l'offre culturelle existante mais bien de créer une offre nouvelle capable de donner notamment à Vernon une notoriété que la ville n'a pas su acquérir.

La dimension « peinture » revendiquée par Giverny, Vernon, Les Andelys mériterait d'être développée par la création d'une école des « beaux arts ».

Les écoles de musique forment de nombreux jeunes dont un grand nombre souhaite poursuivre des études musicales, certains ambitionnant de devenir des artistes professionnels or, pour se perfectionner, ils doivent migrer vers Rouen ou Paris…Il serait pertinent de s'interroger sur l'intérêt de leur permettre de cultiver leur art sur le territoire.

Les spectacles d'art vivant sont particulièrement développés sur Paris. Les coûts des salles de répétitions sont considérés par de nombreux artistes et producteurs comme très onéreux. Ils recherchent en permanence des solutions plus économiques. La proximité de Vernon avec la capitale est un atout pour capter cette « clientèle ». L'implantation d'une résidence d'artistes sur le territoire permettant de créer et rôder des spectacles avant présentation dans les salles parisiennes devrait pouvoir être économiquement rentable si les tarifs sont attractifs, en combinant hébergement, restauration, salles de répétition….Cet outil devrait permettre d'accueillir, les artistes, les techniciens, le matériel de scène…

La création d'une école de techniciens du spectacle pourrait être une piste à explorer.

La mise en valeur du patrimoine des ressources culturelles n'est pas que dans la protection des monuments historiques. Le patrimoine s'étend dorénavant aux paysages, aux milieux naturels, aux sites historiques, aux espaces urbains, à ce que l'on appelle le petit patrimoine : chapelles, lavoirs, remparts, fontaines, oratoires, témoignages du passé et regards sur l'avenir. Ce patrimoine coûte cher, notamment dans les travaux de restauration et de mise en valeur. Si ce n'est déjà fait, un premier travail pourrait être d'en effectuer le recensement ainsi qu'une classification en vue d'établir un plan pluriannuel de réhabilitation.

Sur le plan conjoncturel :

Une programmation de qualité pour les spectacles présentés Espace Philippe Auguste et Centre Culturel Guy Gambu est indispensable pour maintenir l'intérêt du public fortement sollicité par l'offre des métropoles de Paris et Rouen. Les budgets affectés à cette programmation doivent être à la hauteur des ambitions pour ces deux équipements. Leur mode de gestion doit être examiné dans le cadre de la piste précédente.

Le soutien aux actions d'animation autour des principaux lieux d'intérêts (musée des impressionnismes, maison et jardins de Claude Monet à Giverny, musée de Vernon, musée Nicolas Poussin aux Andelys) doit être poursuivi. La valorisation de ces actions doit être amplifiée pour toucher un public plus large.

La démocratisation de la culture n'est pas qu'un défi esthétique sur la capacité du plus grand nombre à avoir accès aux œuvres et à les apprécier. C'est aussi un défi économique qui renvoie sur une politique de tarifs compatible avec le pouvoir d'achat du plus grand nombre et avec les ressources financières de l'agglo. En effet, éviter que le prix ne soit un obstacle, instaurer des mécanismes de gratuité dans les musées et les monuments, promouvoir le spectacle vivant… se traduisent toujours par un surcoût pour la collectivité.

L'existence sur le territoire d'un grands nombre d'acteurs dans le domaine des arts vivants peut constituer un vivier sur lequel s'appuyer.

Des choix vont devoir s'imposer, la collectivité n'ayant pas la capacité à promouvoir toute les composantes de la Culture.

5.3 Propositions d'actions

5.3.1 Un parcours d'art contemporain : complémentarité avec Giverny

Projet identifié dans le Diagnostic Partagé du Territoire 2017/2022.

Le parcours d'art contemporain par ses différents modes d'expressions renvoie à l'image innovante, de création moderne et d'ouverture du territoire.

L'offre culturelle existante autour de l'impressionnisme et du musée de Vernon spécialisé en art animalier (Bugatti, Pompon, Jouve...), avec une riche collection, qui constitue une étape indispensable dans le parcours vers la visite de Giverny, avec ses tableaux de Monet et des artistes qui y vécurent (Butler, Mac Monnies, Hoschedé-Monet...), des tableaux de Bonnard -qui fut, à Vernon, le voisin de Monet entre 1912 et 1938 - et des Nabis (Vuillard, Denis, Vallotton) doit être avantage valorisée. 700 000 visiteurs annuels à Giverny pour seulement 15 000 au musée de Vernon en comptant les scolaires.

Pour se différencier, et acquérir une notoriété grand public, le CESE-SNA propose que Vernon devienne une ville phare de l'art contemporain. Se positionner comme ville phare suppose de posséder un nombre d'œuvres important. Il propose que la ville fasse l'acquisition sur une période de trois ans, d'une centaine d'œuvres créées par des jeunes artistes issus notamment des écoles de beaux arts. Afin de préserver une cohérence à l'ensemble, il pourrait être demandé dans un cahier des charges de réinterpréter sous forme d'œuvres extérieures (démontables), les œuvres majeures de l'impressionnisme. Cette centaine d'œuvres judicieusement disposées dans la ville pour constituer un parcours découverte inciterait les visiteurs et touristes à considérer Vernon non plus comme une ville de passage mais comme une ville destination avec pour impact la dynamisation et le développement du commerce local. Cette notoriété pourrait être entretenue par l'organisation de biennales de l'art contemporain propre à relancer la dynamique car il semble en effet indispensable de développer des manifestations dont l'objectif est d'attirer les visiteurs en centre-ville.

Le montant de l'acquisition de la centaine d'œuvres est estimé à 1M€. Le financement du projet pourrait être assuré par le mécénat et dans la perspective de l'implantation du village de marques à Douains, dont la fin du parcours de contestation est imminent, par une partie du budget consacré par McArthurGlen au soutien du commerce de centre ville.

Ce projet sera jugé excentrique, iconoclaste peut-être...C'est le lot commun lorsque quelque chose de nouveau est proposé...Monet et tous les membres de sa bande (Degas, Renoir, Pissarro, Sisley,

Cézanne, Berthe Morisot...) furent vilipendés lorsqu'ils exposèrent en marge du Salon de 1873 ! Vernon possèdera peut-être demain une œuvre d'un futur Giacometti.

5.3.2 Un tiers lieu : La Manufacture des Capucins

Emanation du Diagnostic Partagé du Territoire, le projet est lancé, il est inscrit au Contrat d'Agglomération en fin de négociation entre la Région, le Département et SNA (signature prévue le 30 novembre 2017). Le projet est porté par un groupe de 8 personnes de la société civile.

Il vise à réhabiliter un patrimoine historique de Vernon situé à l'entrée de l'éco-quartier Fieschi qu'il permet de raccorder au centre-ville de Vernon.

La Manufacture des Capucins est un « tiers lieu » d'intérêt général au service de la transition écologique du territoire de Seine Normandie Agglomération et de la culture. C'est un espace à la frontière entre la maison et le travail, un lieu de rencontre, de partage et de convivialité ouvert à tous les publics. C'est aussi un lieu de sensibilisation des citoyens aux enjeux écologiques, d'innovation, d'invention de projets, de création de nouvelles pratiques, de transmission et d'apprentissages.

La Manufacture des Capucins est ouverte à tous les publics, aux jeunes, aux étudiant-e-s, aux associations, aux militant-e-s, aux passionné-e-s, aux salarié-e-s, aux chômeur-se-s, aux chef-fe-s d'entreprise, aux retraité-e-s, aux donneur-se-s d'ordre, aux propriétaires, aux formateur-rice-s, aux expert-e-s, aux chercheur-se-s … Elle cherche à décloisonner les publics et à générer un brassage inédit de populations sur le territoire afin de stimuler les échanges, les initiatives et la créativité.

Cette manufacture a également vocation à réveiller un ancien tissu de manufactures diffus sur le territoire Normand. Ce lieu que l'on pourrait qualifier de manufacture « mère » a pour objectif de former une première génération de personnes qualifiées qui vont transmettre les exigences de la transition écologique au-delà de notre territoire.

Du petit déjeuner à la fin de soirée, il se passe toujours quelque chose à La Manufacture des Capucins :on petit déjeune en sucré salé, on se retrouve au bar, on achète des produits locaux au marché Bio sous la halle, on échange dans l'espace de travail partagé, on vient faire réparer ses objets à l'atelier du 517ème, une entreprise invite ses collaborateurs pour un brunch, des étudiants consultent la mémoire de Vernon, on déjeune au restaurant, des groupes d'enfants visitent la ferme écologique et le conservatoire des pommiers, des passionnés participent aux divers ateliers animés chaque semaine par des associations locales partenaires, des entreprises utilisent certains espaces comme lieux de réunions, on apprend et on se forme à l'espace éco construction, on passe la soirée à la brasserie, ***on assiste à une conférence, une exposition, une projection, un spectacle ou un concert le soir sous la halle …***

Ces conférences, expositions, projections….ont vocation à trouver un prolongement au travers de parcours itinérants dans les lieux culturels des villages ruraux. Plusieurs maires sont déjà candidats pour accueillir les évènements dans leur commune.

5.3.3 Un festival du film de l'espace avec une ambition régionale et même européenne

Ce festival à créer en lien avec le projet **Vernon Ville Ariane** qui réunit à ce jour au sein de la Communauté des Villes Ariane les villes de Madrid, Barcelone, Séville, Augsbourg, Brême, Ottobrunn, Lampoldhausen, Liège, Charleroi, Zurich, Colleferro, Bordeaux, Toulouse, Cannes, Grand Paris Sud (Evry-Courcouronnes), Mulhouse Alsace Agglomération, Les Mureaux, Kourou, Salon de Provence et Vernon.

A ce festival du film spatial, il serait pertinent d'associer un cycle de conférences et d'expositions sur le thème du spatial permettant de valoriser la naissance à Vernon de l'aventure spatiale européenne tant dans sa dimension militaire que civile…L'intérêt d'intégrer la dimension militaire réside dans le fait de pouvoir bénéficier de l'appui du ministère de la défense.

Liste des films possibles :

Seul sur Mars de Ridley Scott (2015)

Interstellar de Christopher Nolan (2014)

Gravity de Alfonso Cuarón (2013)

Odyssée ou Space Time: L'ultime Odyssée (Love) de William Eubank (2011)

Moon de Duncan Jones (2010)

Mission to Mars de Brian de Palma (2000)

Space Cowboys de Clint Eastwood (2000)

Apollo 13 de Ron Howard (1995)

L'Etoffe des héros (The Right Stuff) de Philip Kaufman (1983)

Outland de Peter Hyams (1981)

Capricorn One de Peter Hyams (1977)

2001, l'Odyssée de l'espace de Stanley Kubrick (1968)

Silent Running de Douglas Trumbull (1972)

Solaris de Andreï Tarkovski (1972) et de Steven Soderbergh (2002)

Les Naufragés de l'Espace (Marooned) de John Sturges (1969)

Countdown de Robert Altman (1968)

Destination… Lune! (Destination Moon) d'Irving Pichel (1950)

Le festival du film de l'Espace Vernon Ville Ariane sur une péniche, sur la Seine ?

Un moyen de valoriser "La Seine à Vélo", d'animer et de valoriser les aménagements de la rive gauche qui se terminent. La péniche peut bien évidemment itinérer entre Giverny, Vernon,

Vernonnet... jusqu'aux Andelys, ce serait un évènement original permettant de mobiliser le territoire de SNA...

Le montage vidéo ci-après qui montre que c'est possible !

https://www.facebook.com/FestivalCinefil/videos/1103807279648215/

Le festival Cinéfil

Le festival "Cinéfil" anime des sites dont la vocation première n'est pas d'accueillir le spectacle vivant : haltes fluviales, ports, quais... Autant de lieux du patrimoine fluvial que le projet détourne au travers de concerts et de projections pour donner une touche culturelle inédite au Rhône et à la Saône, deux grands axes de navigation de la région Rhône-Alpes.

Crée en 2007, Cinéfil est un festival itinérant qui sillonne la région pendant trois semaines, l'été, pour faire halte sur plusieurs communes du sud de l'Ardèche jusque dans l'Ain. Le festival a fait escale à Viviers, Cruas, Valence, La Roche de Glun, Andance, Les Roches de Condrieu, Sainte Colombe, Lyon et Trévoux. La péniche est un excellent outil de diffusion de spectacles en extérieur : son pont avant est équipé comme une scène de concert pour accueillir en début de soirée un groupe de musiciens, entre chanson, musique du monde ou jazz. A la tombée de la nuit, sur la partie centrale du bateau est dressé un écran de cinéma pour projeter des courts-métrages venus de tous horizons. Les spectateurs sont installés sur le quai, face à la péniche. Les berges du Rhône et de la Saône offrent ainsi de superbes salles de plein air. Le festival donne une douzaine de représentations gratuites à chaque édition pour une fréquentation moyenne de 6500 spectateurs chaque année.

Les ateliers Jeune Public

Lieu de spectacle nocturne, le festival propose également en journée des ateliers d'initiation à l'image à destination du jeune public. Proposés dans les centres de loisirs , ils ont pour objectif d'éveiller l'esprit critique des enfants en leur dévoilant l'envers du décor des films, souvent d'animation.

Dans ces animations, on peut reprendre les ateliers de Planète Sciences qui ont fait le bonheur des enfants à Simone Veil pour la semaine "Espace dans ma ville".

5.3.4 Création d'un complexe ludique muséographique de l'aventure spatiale sur le plateau de l'Espace

Il s'agirait de constituer à Vernon un complexe ludique muséographique qui pourrait être ***une annexe du musée de l'air et de l'espace du Bourget, dédiée à l'aventure spatiale civile et militaire.***

Ce projet en partie élaboré par l'association AVAS est repris dans son esprit par le projet « Vernon Ville Ariane ». Il devrait permettre de constituer sur le site du Campus de l'Espace dans un lieu défini d'un commun accord entre ArianeGroup et la SPL du Plateau de l'Espace, un lieu de

mémoire de l'Aventure Spatiale Européenne permettant de rappeler que la conquête spatiale européenne a démarré à Vernon en 1946 avec l'arrivée d'ingénieurs allemands ayant travaillé à Pennemünde.

Ce lieu pourrait regrouper des objets, équipements, maquettes en provenance :

- de l'espace exposition de ARIANEGROUP, plateau de l'Espace
- du musée du LRBA déménagé à DGA/MI Rennes lors du transfert de l'activité du LRBA à Bruz en 2012 qui comprend de nombreux témoignages de ce que fût l'activité « spatiale » du LRBA dans le domaine militaire des missiles et des satellites. Ces éléments constituent la mémoire de la ville de Vernon, ils trouveraient à être utilement valorisés en étant exposés à Vernon au lieu d'être confinés dans un espace réservé à Bruz, inaccessible au public pour lequel ils ne présentent aucun caractère d'attachement historique.
- de pièces et témoignages en provenance du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget
- de pièces et témoignages prêtées par le musée Safran de Réaux qui héberge également des témoignages de l'activité passée du LRBA mais aussi de l'actualité spatiale récente d'ArianeGroup.

L'équipe de projet « Vernon ville Ariane » pourrait être en charge d'étudier la faisabilité du projet avec l'ensemble des acteurs concernés. Notamment elle recherchera l'appui du ministère de la défense pour examiner si cette opération peut être éligible au programme SPAD (Sauvegarde du Patrimoine Aéronautique, civil et militaire, et sa Diffusion) porté par l'Armée de l'Air.

5.3.5 Création d'un rassemblement des bateaux de fleuve sur la Seine

Il s'agit de développer la dimension culturelle du fleuve.

Il n'existe pas sur la Seine de rassemblement spécifiques de bateaux de fleuve à l'instar du « Festival de Loire » à Orléans, la création d'un tel festival sur le territoire de SNA pourrait utilement trouver une synergie avec les « Voiles de la Liberté », évènement qui réunit à Rouen les grands voiliers hauturiers. Le festival de Seine de SNA pourrait être organisé concomitamment aux Voiles de la Liberté (quelques jours avant) et ainsi capter les bateaux qui se rendent par le fleuve à la manifestation de Rouen. Un tel festival pourrait conduire SNA à réhabiliter un bateau emblématique de Seine qui pourrait devenir à l'étranger l'ambassadeur du territoire.

La Gribane bateau emblématique de Seine

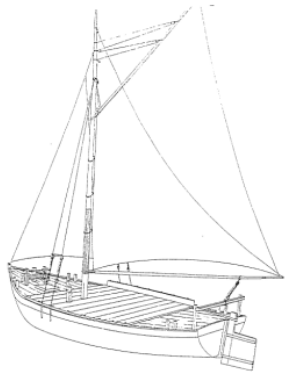

Utilisée dès le Moyen-âge, la gribane était le bateau utilisé pour le bornage c'est-à-dire pour la navigation en Seine, de petit port en petit port. Elle était adaptée aux conditions locales de navigation. 20 mètres de long sur 6 mètres de large, la gribane avait un faible tirant d'eau : seulement 90 cm, lui permettant ainsi d'accoster très près des berges.

5.3.6 Création d'un grand festival

5.3.6.1 Festival de chant chorale (1000 choristes sur scene)

L'étude de faisabilité d'un tel projet est lancée. Il est porté par une association locale. Un tel festival aurait vocation à irriguer plusieurs lieux du territoire, concerts de chorales dans plusieurs villes et villages, rassemblement des 1000 choristes pour un ou deux grands concerts dans un même lieu ou dans des lieux différents (si plusieurs grands concerts – mais pb de logistique)

5.3.6.2 Festival de danses folkloriques traditionnelles du monde (Regions de France, pays celtes, pays europeens, pays d'Afrique, pays d'Asie…) :

Exemple de la 22ème édition du Festival Folklores des Mondes de Saint-Malo qui s'est déroulée du 11 au 16 juillet 2017 (voir ci-après la programmation) :

- ✓ **un village des artisans** sera mis en place du 14 au 16 juillet
- ✓ le 14 juillet en plus du concours de danse "kemen tu", c**oncours des bagadous de 4ème catégorie.**
- ✓ des spectacles et des concerts tous les soirs au Panier Fleuri ainsi qu'au cabaret.
- ✓ Au cabaret : **Tram des Balkans, Etienne Grandjean-Soig Sibéril - Le bour-Bodros, Nolwenn Corbel-Didier Dreo, Vincendeau-Pichard, Dan Ar Braz**
- ✓ Au FEST-NOZ : **Kendirvy, le trio Cornic Pensard, Vra Bonez, Hejan**
- ✓ Au Panier Fleuri : Le Kenya : AFRICAN TUMBER OK KENYA DANCERS ; Indonésie:ensemble KRIDA BUDAYA UNIVERSITIE DE DJAKARIA ;La Biélorussie : LE BALLET REY ; Le Panama:BALLET FUERIA RAZA ; Cuba:COMPAGNA FOLKLORICA CAMAGUA
- ✓ Grand concert: **SOLDAT LOUIS**

5.3.6.3 CREATION D'UN EVENEMENT RECURRENT « DE LA TERRE A LA LUNE »

A l'image de « Espace dans ma ville », destiné aux jeunes des quartiers sensibles de Vernon, organisé aux vacances de la Toussaint 2017 à l'Espace Simone Veil avec le soutien du CNES et de Planète Sciences, il pourrait être créé un évènement s'en inspirant.

Ce projet pourrait-être pris en charge dans le cadre de celui plus global de « Vernon Ville Ariane », il serait organisé chaque année mais avec la liberté de choix du lieu et des activités et s'adresserait aux enfants de 8 à 12 ans.

5.3.7 La création d'une université de la Culture Permanente

Ce type de structure existe sur les cinq continents, notamment au Canada et en Amérique du Sud. Il est particulièrement développé en Europe et en France.. Les Universités ont joué — et jouent souvent encore — un rôle important dans leur création et leur fonctionnement. De nombreuses villes de dimensions très variables se sont dotées d'une telle structure ainsi :

- l'Université du Pays de Brocéliande à Monfort-sur-Meu, ville de 7000 habitants en Bretagne compte 620 adhérents. Elle propose tout au long de l'année des conférences aux thèmes variés (géographie/découverte, histoire, sciences, art, musique, politique internationale, sujets de société, santé, etc.). Elle offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer une vingtaine d'activités (littéraires, culturelles, physiques, informatiques, langues étrangères, art de vivre). L'ensemble des activités est organisé sous la conduite de bénévoles et/ou de salariés.

- l'Université du Temps Libre d'Orléans, ville d'environ 120 000 habitants en compte 2850. Elle offre des cours de Lettres, de Philosophie, de langues (anglais, allemand, espagnol, arabe, chinois...), d'histoire, de géographie, de théâtre, d'histoire de l'art, d'économie, de lecture, d'écriture, d'informatique personnelle.... elle propose des activités sportives, gymnastique de détente et de remise en forme, marche nordique, tennis de table, golf... Elle organise des conférences, du soutien scolaire etc...

L'Université de la Culture Permanente de SNA ne délivrera aucun diplôme. En revanche accessible à tous, elle n'en exigera aucun pour s'inscrire à ses cours ou participer aux travaux des groupes d'études et de recherche qu'animeront d'éminents spécialistes.

La création de l'Université de la Culture Permanente de SNA vise à

- fédérer l'activité du tissu associatif local pour le dynamiser,

- enrichir l'offre existante sur le territoire en recherchant le concours d'intervenant appartenant aux Université de Rouen, de Cergy-Pontoise ou de Mantes ;

L'animation des activités de l'Université de la Culture Permanente s'appuiera aussi sur la richesse des tissus associatifs locaux déjà porteurs de nombreuses activités.

En France, plusieurs formes juridiques différentes se rencontrent dans le fonctionnement de ce type de structure, la forme principale est l'association loi de 1901. Du fait des liens avec les Universités, on trouve parfois un fonctionnement en tant que "service commun à comptabilité distincte". Il peut également s'agir de structures municipales.

L'Université de la Culture Permanente qui sera créée offrira à chacun les moyens d'entretenir son patrimoine intellectuel, moral, physique, d'enrichir son savoir à titre personnel, avec l'ambition de faire de son Temps Libre un Temps Utile et un Temps de Partage.